

## Communiqué de presse

Mars 2018

2 mai 2018 : 2e édition de la Journée Nationale de l'Audition du Québec

La Journée nationale de l'Audition, le 2 mai, est l'occasion de rappeler que le lieu de travail peut être un lieu bruyant, voire très bruyant.



Chaque année, la Journée nationale de l'Audition du Québec (JNA) est l'occasion d'alerter l'opinion publique sur les effets nocifs du bruit et des traumatismes auditifs, ainsi que de rappeler l'importance de préserver sa santé auditive. Cette année, l'accent est notamment mis sur les acouphènes. Les acouphènes sont des sifflements ou des bourdonnements d'oreille qui peuvent être causés par certaines pathologies ou

par le vieillissement, mais également par des **expositions répétées à des niveaux sonores élevés** et qui, selon leur gravité, peuvent nuire plus ou moins durement à la qualité de vie.

Pour préserver son capital auditif, il est donc nécessaire de se protéger du bruit, véritable fléau de nos sociétés, et d'adopter certaines « bonnes pratiques » : éviter **l'écoute prolongée de musique sur baladeur ou cellulaire**, baisser le son ou mettre des protections lorsqu'on assiste à un concert. Mais il est un lieu souvent bruyant, voire très bruyant, dans lequel on passe la majeure partie de la journée : **le travail** !

**Que l'on travaille sur un chantier ou en usine évidemment, mais également dans un bureau** avec la généralisation des espaces à aires ouvertes, il est impératif de se protéger du bruit et de ses conséquences : perte d'audition, stress, irritabilité, manque de concentration... Porter des protections adaptées, éviter des expositions toxiques, faire des pauses pour permettre au système auditif de récupérer font partie des bonnes pratiques. En savoir plus : • 2e Journée Nationale de l'Audition du Québec, 2 mai 2018

Plus d'informations : [www.journee-audition.ca](http://www.journee-audition.ca)

Contact Presse JNA Québec

Chantal Brodeur : [info@journee-audition.ca](mailto:info@journee-audition.ca)